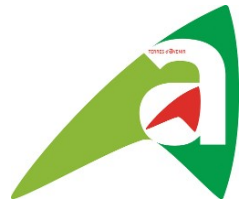


L'organisation de la chaîne logistique : un enjeu pour la relocalisation de l'approvisionnement alimentaire

5 décembre 2017

TERRES d'AVENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ISÈRE

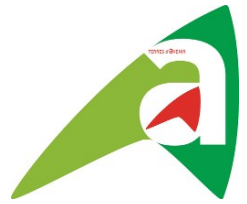


Le PSDR « SYstèmes Alimentaires du Milieu » :

expérimenter et outiller l'hybridation de systèmes alimentaires entre circuits courts et circuits longs

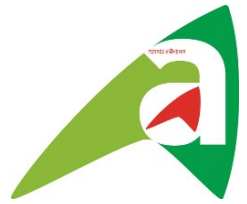
> Attentes des acteurs du développement :

- partager une définition des SYAM
- identifier les « points sensibles » des SYAM pour mieux accompagner leur développement



Première définition des SYAM

- Un SYAM est un réseau d'interactions institutionnalisées entre des acteurs localisés visant à la pérennisation d'un partenariat stratégique pour la relocalisation de chaînes de production / transformation / distribution
- Des stratégies de volume alliées à une qualification territoriale (différenciation) permettent une certaine efficacité économique
- Une gouvernance participative du réseau et une transparence au niveau des stratégies renforcent l'engagement des acteurs et un processus de re-territorialisation est à l'œuvre. Les acteurs publics jouant de plus un rôle facilitateur, le système possède une capacité de résilience.



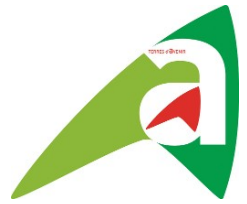
La logistique : un point sensible des SYAM

> **Les SYAM impliquent donc :**

- des volumes → nécessité d'une approche collective des agriculteurs
- une régularité en qualité et en volume
- une différenciation, porteuse de plus-value

> **Les enjeux logistiques des SYAM par conséquent :**

- un système de planification efficient pour coordonner les agriculteurs entre-eux et assurer la régularité des appros
- une chaîne logistique aux coûts maîtrisés (la plus-value doit arriver aux agriculteurs)



Le cas Eleveurs de Saveurs Iséroises

- 30 éleveurs réunis en association
- Clientèle : 3 GMS, cuisines mutualisées des collèges du Département, 2 bouchers
- Des volumes (relativement) importants : 3 à 5 gros bovins par semaine
- Des besoins différents : catégories d'animaux, types de morceaux
- Un produit différencié, apporteur de 0,50€/kgc à l'éleveur

Enjeux :

- planification pour coordonner les éleveurs et satisfaire la clientèle
- maîtrise de la chaîne logistique pour éviter qu'elle ne rogne la marge des éleveurs

Merci de votre attention

TERRES d'aVENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ISÈRE